



Ecole élémentaire Larmeroux Parc B

18, rue Falret

92170 VANVES

CONSEIL D'ÉCOLE DU VENDREDI 13 NOVEMBRE 2020

Etaient présents :

pour la mairie : Madame Xavière Martin, adjointe au Maire chargée de l'éducation, Madame Réjaud, directrice du service Education, Monsieur Fersatoglu, responsable du Bâti,

l'équipe enseignante : Madame Lescop, Madame Kerjean, Madame Jaccone, Madame Dijon, Madame Francheteau, Madame Brégeon, Madame Hedin, Madame Poux,

les représentants des parents d'élèves : Madame Garnier, Madame Abécassis, Madame Faure, Madame Lesellier pour la FCPE, Madame Alfonso, Madame Lefranc, Madame Gornet pour les Indépendants.

Secrétaires : Madame Dijon et Madame Faure

Bilan de la rentrée

La rentrée s'est bien passée. Il y a cette année 167 élèves répartis dans 7 classes, deux CP peu chargés (20 et 23), un CE1 à 27 élèves, classe la plus chargée, un CE1-CE2 avec 25 élèves, un CE2-CM1 avec 25 élèves, un CM1 avec 25 élèves et un CM2 avec 22 élèves.

Vote du règlement 2020 – 2021

Ajout d'une phrase à l'article 2, paragraphe *Horaires de l'école* : « Des circonstances exceptionnelles peuvent amener à une modification temporaire des horaires habituels ».

Le règlement est voté à l'unanimité. Il sera distribué aux familles pour lecture et signature. Y sera joint la Charte de la Laïcité.

Le protocole sanitaire applicable à partir du 02 novembre

- **Rappel des gestes barrière** (se laver les mains fréquemment, éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, utiliser un mouchoir à usage unique, ne pas se serrer les mains)

- Le **port du masque** est maintenant obligatoire pour les élèves dès 6 ans. Il a été demandé à chaque famille de donner deux masques par jour pour leur enfant, le 3^e pouvant être un masque de dépannage. Les enseignantes remercient les parents pour leur collaboration. Les enfants sont respectueux de la règle et portent le masque toute la journée même si c'est difficile.

- **Respect de la distanciation physique**

- **La ventilation des classes** et autres locaux est assurée par la gardienne le matin avant la classe, le soir par l'agent d'entretien et par les enseignantes tout au long de la journée.

- **La limitation du brassage des élèves** est requise : les élèves sont répartis en trois groupes qui ne sont pas amenés à se retrouver ensemble dans la journée. L'accueil et la sortie sont décalés, les récréations sont décalées. Les croisements dans les couloirs sont évités au maximum les activités pendant la pause. La même organisation a été adoptée sur le temps périscolaire, méridienne sont décalées. Les enseignantes mettent à la disposition des animateurs leur classe sur le temps de la pause méridienne.

Les enseignantes tiennent à remercier les parents pour s'être conformés aux nouveaux horaires très rapidement.

- **Nettoyage et désinfection des locaux et matériels** : intervention d'un agent d'entretien supplémentaire (comme en mai-juin) pour un nettoyage-désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles et autres espaces communs (comme les poignées de portes, les interrupteurs, les rampes d'escalier) qui est réalisé plusieurs fois par jour. Pour le matériel de classe, des lingettes fournies ont été fournies la mairie et par l'Education nationale, les livres et jeux sont mis en quarantaine.

L'application de toutes ces règles n'est pas simple au quotidien. Le lavage de mains est très long en raison du nombre insuffisant de lavabos. Le gel hydroalcoolique fourni par la mairie est privilégié.

Les récréations décalées font que les enfants profitent bien de la cour mais il y a toujours du bruit pour les élèves dans les classes. Une fois encore, le manque d'espace extérieur se fait ressentir. La question est posée quant à un aménagement du rez-de-jardin lors des travaux à l'école du Parc.

- Les parents sont invités à consulter le blog de l'école pour y trouver les informations relatives au protocole sanitaire.

Sécurité dans l'école

Depuis le 2 novembre, le plan Vigipirate est passé en Urgence Attentat et demande une surveillance accrue aux abords de l'école. Le renforcement de la sécurité se fait en liaison avec le brigadier Lieber. La directrice rappelle aux parents de ne pas stationner devant l'école.

Rappel des différents exercices de sécurité obligatoires chaque année

- Au moins 2 exercices de sécurité – incendie, le premier devant être fait avant fin septembre. Réalisé le vendredi 18 septembre, il s'est très bien déroulé.
- Au moins un exercice – intrusion par an. Réalisé le 6 octobre en présence de l'officier de prévention, le brigadier Lieber, il a consisté en « rester silencieux » et « se cacher dans la classe ».
- Un exercice PPMS – risques majeurs (exercice départemental organisé généralement fin novembre – il devrait avoir une autre forme cette année afin d'éviter le brassage des élèves).

Le climat scolaire

Le climat scolaire est plus serein, les récréations plus calmes. Avec les récréations décalées, c'est encore plus calme (les enfants le disent eux-mêmes et les parents le reconnaissent). Les jeux de ballons ont repris pendant les récréations.

Plan de prévention : L'équipe continue à travailler selon trois axes avec les élèves et leurs familles : prévenir, sensibiliser, prendre en charge. En classe, les enseignantes prendront appui sur la mallette climat scolaire de la circonscription pour mener des actions. Il y a également dans les classes la mise en place de conseils d'élèves et de débats à visée philosophique.

Question à la mairie sur la mise en place d'une cellule de veille : le projet a-t-il avancé ? En début d'année 2020, un travail a été effectué avec les différents services de la ville et le CMP mais tout s'est mis en veille en raison de la crise sanitaire. Les formations pour les animateurs (concernant la gestion des enfants difficiles) ont été reprogrammées.

Travaux

- Remerciements pour les travaux de ventilation même si le système n'est pas encore tout à fait opérationnel. Selon Monsieur Fersatoglu, le système est complexe à faire fonctionner, des réglages électroniques doivent encore être affinés.

L'objectif de cette installation est de créer un renouvellement d'air permanent de sorte qu'il n'y ait pas besoin d'ouvrir les fenêtres. L'air est filtré et traité thermiquement. L'installation permet de réchauffer l'air ; à la mi-saison, cela permet d'arrêter le chauffage beaucoup plus tôt et donc de réduire l'impact en terme de consommation de gaz de l'école ; elle permet en été de rafraîchir l'air. L'objectif est de garder un delta de température entre l'intérieur et l'extérieur entre 6 et 8 degrés.

- Rappel des problèmes avec les rideaux et demande d'une réparation pérenne : monsieur Fersatoglu indique que la taille des stores n'est pas aux normes ce qui rend le changement trop coûteux donc non envisageable. Seules des petites réparations pourront être faites.

- Demande de révision des verrous des portes des toilettes (filles et garçons). Les portes semblent voilées dans les toilettes de la cour : Monsieur Fersatoglu va planifier la remise en jeu des portes et la vérification des verrous.

Question sur l'utilisation d'un espace (entre les deux écoles Larmeroux-Parc) à transformer en cour en profitant des travaux de la nouvelle école du parc : c'est compliqué car trop de fonds supplémentaires seraient nécessaires. De plus, la réglementation est drastique pour la création d'espaces dans les écoles, ce n'est pas réalisable selon Mr Fersatoglu.

Question sur l'ajout de lavabos : ce serait possible mais il faut trouver de la place !

En raison du renforcement de la surveillance aux abords et dans l'école, tous les intervenants techniques (même avec un badge délivré par la mairie) devront signer un cahier de présence à l'école.

Temps périscolaires

- la cantine : le protocole sanitaire s'applique également à la cantine, en accord avec ce qui est pratiqué sur le temps scolaire, confirme Madame Réjaud. Les élèves déjeunent par groupe classe, une table restant vide entre deux tables.

Les agents d'Elior préparent les couverts sur les tables ce qui fait que les enfants ne prennent que la nourriture sur leurs plateaux.

Remarques des parents : les enfants trouvent qu'ils n'ont pas assez de temps pour manger. Des ajustements ont été faits entre les directeurs des ALE et les enfants ont plus de temps, les élèves de l'école du Parc n'arrivant pas avant 12h30.

Actuellement, les enfants ont 20 à 25 minutes pour déjeuner.

Il faut aussi prendre en compte qu'il peut y avoir des facteurs pouvant entraîner des retards (livraison, etc...)

- l'accompagnement scolaire : Il y avait 4 groupes lors de la première période, il n'y en a plus que 3 depuis le retour des vacances d'automne. Les groupes varient de 10 à 15 élèves en respectant au mieux le principe de non-brassage. Les enfants ont quasiment toujours le même encadrant. Les groupes fonctionnent bien depuis le début de cette 2^e période.

- le goûter : depuis le début novembre, le goûter est pris dans la cour de récréation pour les enfants allant à l'accompagnement scolaire afin de leur permettre de jouer, d'avoir une coupure entre la fin des cours et le retour en classe pour les devoirs. Les enfants en sont très contents. Cependant, si c'est possible dans

les circonstances actuelles (non-brassage), cela ne pourra certainement pas perdurer. Tous les goûters ne peuvent être pris en dehors du réfectoire pour des raisons de réglementation.

(Depuis plusieurs années, la mairie a imposé le goûter commun pris dans le réfectoire. L'organisation prend du temps et ne permet pas aux enfants de jouer avant d'aller en classe pour le temps d'accompagnement scolaire.)

- le centre de loisirs :

Les parents souhaitent être informés lorsqu'il y a un changement d'animateur.

Proposition : mettre le numéro du centre de loisirs sur le blog de l'école.

Piscine : conditions d'accueil des élèves.

Madame Jaccone explique le protocole mis en place. Un circuit est prévu pour éviter les croisements entre les classes : les enfants entrent côté "femmes" et ressortent côté "hommes". A l'entrée, ils déposent leurs chaussures et manteaux dans un grand bac ; ils se répartissent garçon/fille dans les vestiaires et remettent toutes leurs affaires dans les sacs qui sont amenés au bord du bassin. Les élèves sont répartis en 3 groupes suivant leur niveau d'aisance dans l'eau qui a été établi lors de la première séance.

Remarque des parents : un maître-nageur élève rapidement la voix. Dans un tel cas, il faut en parler avec l'enseignante qui en parlera avec l'équipe de la piscine.

Les enseignantes remercient les parents qui accompagnent les classes afin d'aider les enfants.

Les APC : lors de la première période, les APC devaient être consacrées à de la remédiation en français et/ou en maths. En raison du protocole sanitaire, il est difficile de mettre en place les APC lors de cette période. L'organisation, toujours sur le temps de la pause méridienne, doit être revue avec les responsables de l'accueil de loisirs.

Bilan de la coopérative. La directrice remercie madame Garnier qui a vérifié les comptes cette année avec madame Jaccone. Il y avait 3 678, 04 euros sur les comptes de la coopérative. Pour l'instant, il n'y a pas eu d'appel de coopérative auprès des parents, il aura lieu au début du 2^e trimestre.

Absence des enseignants : Quand une enseignante est absente, si elle n'est pas remplacée, les élèves doivent être répartis dans les autres classes. La répartition est prévue, les élèves vont toujours dans les mêmes classes.

Rencontres école - familles :

Les fêtes ne sont pas à l'ordre du jour en raison de la situation sanitaire. A l'heure actuelle, il est compliqué d'envisager même des rendez-vous. La remise de livrets prévue le 16 janvier sera confirmée ou annulée selon les dispositions en vigueur au mois de janvier.

Le prochain conseil d'école se tiendra le 9 février.